

Compte rendu de réunion du Comité Directeur du 11/10/2023

Etaient présents :

Madame Angélique GRAVIER et Gaëlle ZALIO, et Messieurs Patrick BERSCH, Patrice CLEMENT, Denis EYRAUD, Michel FRIEDERICH, Michel ITTY, Christophe LEGUE, Bastien MASSA (en visio) et Michel ZALIO.

Etaient excusés :

Mesdames Corinne NABONNE et Clara PREVOT, et Messieurs Nicolas CHAREYRE, Patrick LE GRIS et Benoît PAILLARD

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu du CODIR du 6 septembre 2023,
- Arrêté des comptes 2022/2023
- Budget prévisionnel 2023/2024
- Préparation assemblée générale du dimanche 3 décembre 2023
- Renouvellement du Comité Directeur
- Questions diverses

Avant de passer à l'ordre du jour, le président nous fait un point sur l'actualité du club :

- Il est allé avec Christophe Lègue à l'assemblée générale du comité départemental FFCAM :
- L'aide de 500€ pour le challenge escalade jeunes est reconduite cette année.
- Gilles Chappaz (agent de développement salarié du Comité Départemental) est remplacé par Elsa Loury.
- Le CD05 diffusera une lettre d'information trimestrielle.
- Suite à des difficultés financières pour gérer les groupes espoir féminin (alpi, escalade et ski-alpin), la participation financière actuelle de 180€ va augmenter, pour la même raison, une répartition différente des tâches entre Comités Régional et Départemental, est envisagée pour la salariée chargée du développement. Une question est posée par des adhérentes au Club sur la marche à suivre pour entrer dans le groupe féminin. La réponse devra être apportée rapidement.
- Plusieurs démissions récentes :
 - Clara PEYROT et Nicolas CHAREYRE ont démissionné du CODIR.
 - Patrick BERSCH a démissionné du bureau, considérant qu'il est nouveau au Club et qu'il apporte peu à cette structure de décision. Il ne reste donc plus que 4 membres au bureau.
- Peu de participants également au week-end des bénévoles à Furfande en septembre (14 participants).

- Le président annonce qu'il quittera son poste après la prochaine assemblée générale, pour des raisons personnelles. Il regrette de quitter le club au bout d'un an, mais ne pourrait rester en poste du fait de son éloignement et de son indisponibilité à partir du mois de décembre. Il déplore le manque de bénévoles prêts à prendre des responsabilités au bureau.
- Angélique GRAVIER alerte sur sa charge de travail, du fait du manque de bénévoles. Elle assure en plus de la trésorerie, la responsabilité de l'alpinisme et de l'école d'aventure, et souhaiterait être plus aidée. Michel ZALIO propose d'avoir recours à un salarié à temps partiel pour la comptabilité. Bastien MASSA souligne le risque de ce montage, qui requiert tout de même une bonne partie d'encadrement bénévole. Une solution a été trouvée pour la vente des T-shirts du club : le recours à HelloAsso, qui se charge de centraliser les commandes et les paiements. Il est proposé que chaque responsable d'activité prenne en charge une partie de sa gestion financière (récupération des chèques, des factures, équilibrage de son budget...).
- Angélique GRAVIER souligne le manque de cohérence dans les budgets prévisionnels qui lui ont été transmis par les responsables d'activité. Elle appelle à un investissement de long terme des bénévoles, car plusieurs tentatives de transmission de la charge de trésorier ont déjà échoué au bout de quelques mois, ce qui augmente encore le travail à fournir.
- Le débat s'installe au sein du Codir, sur comment former les nouveaux entrants au Codir qui découvrent souvent une multitude de problématiques du fait des nombreuses activités différentes pratiquées au Club ? Faut-il commencer au niveau de chaque activité à former une petite équipe, qui pourra ensuite s'intégrer plus facilement au Codir et prendre part au bureau plus tard ? Denis EYRAUD (nouvel entrant au Codir) approuve cette idée de solliciter progressivement les adhérents au sein de leur activité propre. Il constate aussi qu'il y a peu de monde aux réunions et à l'assemblée générale.

Point 1 : Approbation du dernier compte rendu du CODIR du 6 septembre 2023 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

Point 2 : Arrêté des comptes 2022/2023

Un projet d'arrêté des comptes au 31/08/2023 a été présenté et débattu lors du CD du 6 septembre 2023. Peu de modifications ont été apportées : Quelques chiffres ont été affinés ; Au final, l'exercice se termine avec un résultat excédentaire s'élevant à 1879€. Les fonds propres s'élèvent désormais à 14883€. Angélique GRAVIER (trésorière du Club) présentera l'arrêté définitif des comptes à l'assemblée générale du 3 décembre prochain.

Point 3 : Budget prévisionnel 2023/2024

Angélique GRAVIER donne les clés de construction de ce budget : Les recettes provenant des licences sont basées sur l'effectif d'adhérents 2022/2023 (672 adhérents à la fin de l'exercice), et les nouveaux tarifs des "parts club" et accès SAE 2023/2024 (en augmentation suite à l'AG de mai 2023 de +10€ par adulte et +5€ par enfant et SAE +10 €).

En intégrant les budgets prévisionnels de toutes les activités (adultes et enfants), elle parvient à un déficit de 7000€, or un budget prévisionnel doit être équilibré, il va donc falloir regarder en détail chaque poste...

Pour commencer on peut éventuellement anticiper une croissance du nombre d'adhérents, à ce jour on est à 400 inscrits.

Néanmoins, il faut aussi mettre en correspondance le nombre d'adhérents avec le besoin en encadrants. Le président fait remarquer qu'il y a toujours la possibilité de recourir à plus d'encadrants professionnels. Du fait des augmentations décidées en 2023, il est possible que l'on n'observe pas de croissance de l'effectif, il est donc décidé de s'en tenir au chiffre 2022/2023 déjà utilisé (672).

Nous reprenons ensuite les différentes activités :

○ **Activités Enfants**

Suivant les décisions du comité directeur, les recettes des parts club adultes sont affectées pour 30% à l'école d'escalade et pour 15% à l'école d'aventure. Les parts club ont augmenté pour cette nouvelle saison de 10€ pour les adultes.

- Sur l'école d'escalade il reste encore quelques incertitudes sur le nombre de sorties à la journée (1/2 journées en falaise au printemps pour les classes sportives du collège). Il n'y aura pas de challenge régional cette année. Il faudra contacter le Crédit Agricole, via Patrick Le Gris, pour savoir s'il renouvelle sa subvention au challenge jeunes des 25 et 26 novembre prochain. Ce challenge dégage chaque année un bénéfice important : 4800€ prévus avec la confirmation de l'aide de 400€ de la caisse locale du Crédit Agricole qui permet de financer les activités de l'école d'escalade. Le budget stages est légèrement déficitaire : - 950€ de week-end escalade et -2900€ de stages multiactivités l'été, ce qui fait au total un bénéfice prévu de 1100€.
- Sur l'école d'aventure nous prévoyons deux groupes : - autonomie avec les 6 jeunes qui nous accompagnent depuis plusieurs années. Nous commençons à perdre des jeunes qui quittent le collège après 14 ans pour être scolarisés ailleurs qu'à Guillestre.

- Initiation avec 7 jeunes dont deux nouveaux entrants. Les stages d'été sont reconduits, sur une base de 4 jeunes par stage. Ils nous permettent de toucher de nouveaux publics avant le début de la saison. De même, les journées ski-jeunes sont reconduites avec un encadrement bénévole et un raid en fin de saison. Nous participons également aux rassemblements des écoles d'aventure, avec une moyenne de 4 jeunes sur 4 jours. Le projet Passerelle, ayant pour objet de développer des actions montagne avec le collège de Guillestre, est reconduit. Ce projet bénéficie d'une subvention de l'ANS. Au total cette activité générerait un déficit de 700€.
 - Le président suggère de rechercher des mécènes pour cette action, sachant que les donateurs peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt.
- **Activités adultes**
- En prenant en compte toutes les demandes des responsables d'activité, tant en termes de formations que de sorties, le déficit global des activités adultes s'élève à 6500€. Il faut donc trouver des pistes pour équilibrer ce budget. La formation de nouveaux encadrants est prioritaire. Il est proposé d'appliquer un coefficient modérateur sur les sorties adultes, car le prévisionnel n'est jamais intégralement réalisé...
 - Deux exemples sont discutés plus en détail :
 - Pour la rando alpine : la sortie à thème à l'observatoire de Château-Renard est très chère. Elle pourrait être remplacée par une sortie à Bouchier en été, correspondant plus à une découverte de l'observation astronomique pour un public de novices.
 - Le budget de fonctionnement de la SAE prévoit en plus du renouvellement des cordes et de prises, 3 rééquipements complets des voies du mur, or on n'a pu faire en 2022 que 2 rééquipements. On pourrait ne prévoir que 2 rééquipements cette année, ce qui diminue d'autant les honoraires des ouvriers : économie de 3000€. S'il reste un excédent au printemps, on peut toujours reprogrammer ce 3ème rééquipement.
- Après ces corrections, le cumul des 3 budgets prévisionnels EE, EA et Adultes s'équilibrent. Les quotes-parts de licences adultes reversées aux écoles sont adaptées aux besoins (un peu moins pour l'EE : 24% et un peu plus pour l'EA : 19% soit 44% au total, ce qui est conforme aux 45% décidés par le Comité Directeur le 6 septembre).

Point 4 : Renouvellement du Comité Directeur à la prochaine AG :

Le Président a envoyé un courriel début octobre à tous les adhérents, dans lequel il annonce son départ après la prochaine assemblée générale du 3 décembre 2023. Il appelle à candidature au Comité Directeur.

Le samedi matin 2 décembre, Guillaume Caillat, adhérent du club et pompier volontaire animera un atelier sur les secours adaptés aux sports en montagne à l'auberge de jeunesse de Guillestre.

Point 5 : Questions diverses

Il faut corriger l'adresse mail pour s'inscrire en tant que bénévole pour le challenge jeunes de novembre prochain sur le site internet du club. D'autres mises à jour du site peuvent être envoyées à Michel ITTY en cas de besoin.

Une annonce relayant la demande de la Fédération Française de Randonnée Pédestre - CD05 pour de nouveaux baliseurs bénévoles sera prochainement publiée sur le site du Club.

Les responsables d'activité doivent envoyer leur rapport d'activité 2022-23 à Corinne NABONNE avant mi-novembre pour diffusion et correction avant la prochaine AG.

La séance est levée à 23h15.